

**Direction Opérationnelle de Relizane**  
**Sous-Direction Fonctions Support**

**Réf:** AT/DO/SDFS/ DPM/CHSMG/ 37/2019

Le 29 Septembre 2019

**A**

**Monsieur SADJI amine Hadj Ahmed**

**Demeurant à : 04 Boulevard des barrages Relizane**

**Objet :** MISE EN DEMEURE N°01

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 02/2019 ayant pour objet : étude et suivi des travaux d'aménagement, agencement, réfection d'étanchéité, entretien, réparation et maintenances des bâtiments des sites d'Algérie télécom à travers la wilaya de RELIZANE et suite à lettre à commande n°31/2019 du 13/09/2019 relative au suivi de la réalisation des Socles En Béton Arme Pour Entreposer Et Fixer L'Enode-B Type Outdoor de la Do Relizane.

Il a été constaté :

- L'absence du bureau d'étude au niveau des chantiers de réalisation.

Pour cela, le BET : SADJI AMINE HADJ AHMED est mis en demeure afin de reprendre le suivi des travaux et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour remplir ses engagements contractuels dans un délai de 48 heures et ce conformément au contrat qui le lie à l'entreprise.

**Particulièrement signalé.**

